



Fiche de Données de Sécurité

Section 1 : Identification de la substance/ du mélange et de la société/entreprise responsable de la mise sur le marché

1.1 Indentification du produit

Nom commercial : CLOPY. Produit formulé.

1.2 Identification des usages de la substance/ ou préparation et de ses contre-indications

Herbicide

1.3 Identification de l'entreprise/société mettant sur le marché le produit

HMWC SARL
8 Voie Vallon
10150 Montsuzain
France
contact@hmwc.com



1.4 Numéro d'urgence

Numéro ORFILA (INRS) : +33(0)1 45 42 59 59. En cas d'urgence, appeler le 15 ou le centre anti-poison, puis signalez vos symptômes au réseau « phyt'attitude » N° vert : 0800887887 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Section 2 : Identification risques et dangers

H318 Provoque des lésions oculaires graves

EUH 401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement

P102 Tenir hors de portée des enfants

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit

Section 3 : Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges (cf Section 16 pour texte complet)

Nom	N°CAS / N°EINECS	Etiquetage % en poids	Classification CLP	Remarque
Clopyralid (ISO)	1702-17-6 216-935-4	10-20 %	Eye Damage (H318)	Constituant
Monoéthanolamine	141-43-5 205-483-3	1-5 %	Acute Tox 4 (H302 et H 312 et H 334) Skin corr. 1 B (H 314)	
Aqueous solution sodium hydroxyde (approx 6%) et 1,2-banzisothiazolin-3-one (approx. 20% -Cas 2634-33-5) with dipropylene glycol		<1 %	Skin corr.1B(H 314) Eye Dam.1 (H 318) Skin Sens. 1(H317) Aquatic acute 1 (H 400)	



Section 4 : Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Inhalation :

Air frais, repos. En cas de symptômes, consulter un médecin et lui montrer l'étiquette ou l'emballage

Contact avec la peau :

Rincer abondamment à l'eau ou prendre une douche pendant 15 minutes. Enlever entre temps les chaussures et les vêtements contaminés. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Déglutition :

Rincer la bouche. Faire boire un peu d'eau. Consulter le centre anti poisons pour savoir si la prise de charbon de bois en suspension dans l'eau est indiquée.

Rincer à l'eau. Du savon peut être utilisé. Consulter un médecin si l'irritation persiste

Après contact avec les yeux

Rincer abondamment à l'eau pendant 10 minutes. Ne pas faire couler l'eau vers l'œil non atteint. Porteurs de lentilles de contact : enlever si possible les lentilles de contact, puis rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologue et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

.Après ingestion :

Rincer la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin/ le CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

Pas de données disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Prise en charge : traitement symptomatique. Etant donné que seules des données sur les animaux d'expérimentation sont disponibles et le peu de cas d'intoxication rapportés chez l'homme, une observation en milieu hospitalier est conseillée. Contacter le centre antipoison pour plus d'informations.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Tous les agents d'extinction sont autorisés

5.2 Danger particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger spécial : la combustion produit des émanations très incommodantes et toxiques

5.3 Conseils aux pompiers : Tenir compte des liquides d'extinction polluants. Echauffement/feu : appareil à air comprimé/oxygène. Modérer l'emploi d'eau, si possible la recueillir/ l'endiguer



SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Tenir à l'écart de flammes nues/la chaleur. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Gants. Lunettes de protection. Vêtements de protection. Evacuer le personnel vers des zones sûres

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement :

Eviter la pénétration dans le sol et les eaux. Pomper/recueillir le produit libéré dans les récipients appropriés. Boucher la fuite, couper l'alimentation.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec des produits qui peuvent lier des substances liquides (sable, sciure de bois,...) Mettre le solide répand dans un récipient qui se referme. Nettoyer le matériel et les vêtements après le travail.

Section 7 : Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

En accord avec les normes légales. Ne pas rejeter les déchets à l'égout.
Mettre en place une ventilation adaptée. Eviter le contact avec la peau et les yeux
S'assurer que les rincer-œil et les douches de sécurité sont proches du poste de travail.
Utiliser seulement en plein air et dans un endroit bien ventilé

7.2 Condition d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :

Conserver uniquement dans l'emballage/récipient d'origine dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir éloigné des matériaux inflammables, de la chaleur des étincelles des surfaces chaudes et des feux ouverts.

7.3 Utilisation finale particulière

Aucune information disponible

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Nom chimique	France
Monoethanolamine	TWA : 1ppm TWA : 2.5 mg/m3 STEL: 3 ppm : 7.6 mg/m3

Limite légale TMP 8h

8.2 Contrôles de l'exposition :

Pour protéger l'opérateur, porter :
Pulvérisateurs à rampe ou à jet projeté :
. pendant le mélange/chargement
- Gants en nitrile certifiés EN 374-3 ;
- Combinaison de travail en polyester 65%/coton 35% avec un grammage de 230 g/m2 ou plus avec traitement déperlant ;
- EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III et de type PB (3) à



porter par dessus la combinaison précitée ;

- Protections respiratoires certifiées : demi masque certifié (EN 140) équipé d'un filtre P3 (EN 143) ou A2P3 (EN 14387)
 - Lunettes ou écran facial certifié norme EN 166 (CE, sigle 3) ;
 - Bottes de protection conformes selon la norme EN 13 832-3
- . pendant l'application
- Combinaison de travail en polyester 65%/coton 35% avec un grammage de 230 g/m2 ou plus avec traitement déperlant ;
 - Bottes de protection conformes selon la norme EN 13 832-3

Si application avec tracteur avec cabine

- Gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique, dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation. Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine ;

Si application avec tracteur sans cabine

- Combinaison de protection de catégorie III type 4 avec capuche
 - Gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique, dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation ;
 - Protections respiratoires certifiées : demi masque certifié (EN 140) équipé d'un filtre P3 (EN 143) ou A2P3 (EN 14387)
- . pendant le nettoyage du matériel de pulvérisation
- Gants en nitrile certifiés EN 374-3 ;
 - Combinaison de travail en polyester 65%/coton 35% avec un grammage de 230 g/m2 ou plus avec traitement déperlant
- EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III et de type PB (3) à porter par dessus la combinaison précitée
- Lunettes ou écran facial certifié norme EN 166 (CE, sigle 3) ;
 - Bottes de protection conformes selon la norme EN 13 832-3

Contrôle d'exposition liés à la protection de l'environnement : Aucune information disponible

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles :

Aspect physique : liquide. Concentré soluble

Odeur : Chimique pas d'avantage caractérisée

Couleur : Marron

9.2 Autres informations :

Tension superficielle : 0.04 N/m, 20.4°C

Valeur pH : 6.67 (dilution à 1%)

Point d'éclair : >100°C

Densité relative : 1048.6-1048.9

HydroSolubilité : l'eau, bonne

Viscosité : 0.908 mm2/s, 40°C Viscosité, cinématique

Teneur en COV : Aucune information disponible



SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Eviter le contact avec des produits incompatibles

10.2 Stabilité chimique

Eviter la chaleur, le feu, les étincelles et autres sources inflammables. Incompatibilités aux acides et matériaux oxydants

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Echauffement/Combustion : libération de gaz/vapeurs toxiques et corrosifs.

10.4 Conditions à éviter

Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition

10.5 Matières incompatibles

Acides, oxydants

10.6 Produits dangereux résultant de la décomposition

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeur toxiques/corrosifs.

SECTION 11 : Information toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques :

Voie d'exposition	Paramètre	Valeur	Espèce
Oral	DL 50	>2000mg/kg	Rat
Dermal	DL 50	>4000 mg/kg	Rat
Par inhalation	CL 50	Non irritant	Lapin
Inhalation	LC50		

Non irritant pour la peau (lapin)

Nin irritant pour les yeux (lapin)

Non sensibilisant

Voie d'exposition	Résultat	Espèce	Détermination de la valeur
PEAU	Non irritant	Lapin	Valeur expérimentale

Le jugement du mélange est fondé sur des données d'essai sur l'ensemble du mélange



Section 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité

LC50 (pour les poissons/ 96h) : >1400 mg/L

EC 50 aux crustacés/ 48h) >1940 mg/L

ErC50 (pour les algues) > 340 mg/L

Aiguë aquatique danger :

Chroniques aquatique danger

Tox orale abeilles : >100 ug a.s/abeille

Tox contact abeilles : 98.1 ug/ abeille

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits non utilisés : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur

Eliminer les emballages vides via les collectes organisées par les partenaires de la filière ADIVALOR

No déchet CED : 020108 Déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses
Le code CED n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Classe: Groupe: Polluant marin: Numéro EMS: Label : No. UN:

SECTION 15 : Informations réglementaires

Rubrique ICPE : Jusqu'au 31 mai 2015 : non concerné

A partir du 1er Juin 2015 : non concerné

- Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement

Inventaires internationaux :

TSCA Est conforme

EINECS/

ELINCS Est conforme

DSL/NDSL Est conforme

PICCS Est conforme

ENCS Est conforme

Chine Est conforme

AICS (Australie) Est conforme

KECL Est conforme

Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire
DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées
PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques
ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles
IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
AICS - Inventaire australien des substances chimiques
KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

Texte intégral des phrases R citées dans les sections 2 et 3

R34 - Provoque des brûlures

R41 - Risque de lésions oculaires graves

R43 - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

R50 - Très toxique pour les organismes aquatiques

R20/21/22 - Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion

Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H312 - Nocif par contact cutané

H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H318 - Provoque des lésions oculaires graves

H332 - Nocif par inhalation

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

SECTION 16 : Autres informations

Les renseignements contenus dans ce document sont donnés dans l'état actuel de nos connaissances à la date de publications. Ils concernent le PRODUIT EN L'ETAT. En cas, de formulation ou de mélange, s'assurer qu'aucun nouveau danger ne puisse apparaître. L'attention des utilisateurs est attirée sur les risques éventuellement encourus lorsque ce produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est destiné. Cette fiche ne doit être utilisée et reproduite qu'à des fins de prévention et de sécurité. Il est de la responsabilité du détenteur du produit de transmettre cette fiche de données de sécurité à toute personne qui pourrait entrer en contact avec le produit. Pour les usages et doses d'emploi homologués, se référer aux informations indiquées sur l'emballage.

Cette fiche de données de sécurité a été rédigée avec la plus grande attention. Nous ne pouvons cependant pas être tenus pour responsables des dégâts résultant de la moindre faute du présent texte.

Fin de la fiche de sécurité